L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 19 AVRIL 1891.

En police correctionnelle.

Le président.—Vous vous êtes paré d'un titre qui ne vous appartient pas...

Le prévenu.—Excusez moi, monsieur le président, c'est par suite d'une erreur....

Le président, d'un ton sévère.—Erreur ne fait pas compte!

On parle de X...., qui vit en exploitant la mémoire d'un ami défunt.

—Il parait lui avoir voué une grande affection? dit quelqu'un.

—Lui, jamais!

—Mais, comment?

—Puisque, chaque jour, il en mange.

Deux gamins se disputent.

—Allons! gronde le premier, furieux, tu n'es qu'un phonographe!

—Phonographe! fait l'autre, surpris.

—Tu répètes tout ce que tu entends!

Gobillard n'est pas trop crâne.

—Je vous avoue, disait-il hier, que, s'il y avait jamais la guerre, je ferais mon devoir. Mais j'aurais un peu la colique.

—C'est bien! ajoute le commandant Z...... Je vous prendrai dans le service des tranchées.

Deux vieux philosophes échangent leurs regrets:

—Il ne m'a manqué qu'une chose pour être heureux, dit l'un.

—Le bonheur, peut-être? interroge l'autre.

X. est un farouche égoïste qui ne sait parler que de lui.

—*Moi* toujours, dit quelqu'un, c'est agaçant.

—Qu'est-ce que vous voulez? riposte Z....Il a la fièvre du "je."

Une chanteuse en retraite se livre, depuis quelque temps, aux pratiques obscures du spiritisme.

—Tiens, parbleu! ça s'explique, fait observer un vieux soireux: elle espère ainsi pouvoir retrouver son médium!

Une jolie boutade à propos des fameux *Mémoires* récemment publiées.

La scène se passe dans un nuage.

—Où allez-vous ainsi, mon cher Caveur?

—A la prospérité. Et vous, mon bon Talleyrand?

—J'en reviens.

Un mot d'enfant:

—C'est drôle, disait Toto à sa mère, toutes les fois que bon papa vient nous voir, il me trouve grandi; et moi je le trouve rapetissé!

Mlle Camélia flirte avec un aspirant protecteur.

Entre sa nouvelle bonne qui, d'une voix sonore:

—Madame, c'est le dentiste qui vient pour visiter les fausses dents de Madame!

Tableau.

Avis.

$300,000

Nouvelle-Orléans, 17 avril 1891.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant un quart du billet No 25,856, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quart qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 avril 1891, vendu par le capitaine Jack Abbott No 11 rue St-Charles, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du dit quart au bureau de la compagnie.

W.M. PALFREY,
Caissier de la New Orleans National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1891.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un quart du billet No 25,856, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quart qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 avril 1891, vendu par J. D. Preston, 588 rue Dryades, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du dit quart au bureau de la Compagnie.

W. P. NICHOLLS,
Président de la Banque de Commerce, Nlle-Orléans, Lne.

18 avril—2f.

PETITES ANNONCES.

Etiquettes de Pharmaciens imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 15 mars—1 an

JOLI choix d'articles religieux, spécialités pour 1re Communion, chez Mme Jacob, 17 Baronne. 5 avril—dim

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE Française d'un certain âge désire entrer au service d'un prêtre à la campagne, pour faire la cuisine et le ménage. S'adresser L. L., bureau de l'Union Française, Remparts, près Dumaine. 19 av—1f

DEMANDES.

DE bonnes apprêteuses trouveront de l'emploi chez Mme Gollard, 17 Bourbon. 16 avril—16 17 19

MMES Godin & Martinez, demandent ouvrières pour corsages, jupes et apprenties. 17 Bourbon. 18 av—2f

A VENDRE—A bon marché, stalles de boucher, 47 et 49 marché Dryades, faisant de bonnes affaires. S'adresser Martin & Co, épicerie, coin Orléans et Robertson. 18 avril—2f

A VENDRE.

A VENDRE—Belle résidence en briques, à deux étages, avec jardin, écuries, etc. S'adresser No 88 St-Philippe. 19 avril—1 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Daniel Darms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,590—Division E. —Attendu que F. J. Weiss a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Darms, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 avril—15 19 24

George M. Stechinger vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,832.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte présenté par John R. Plotos, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 avril—15 19 24

Succession de William Hund.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,860—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Pfeffer, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 avril—12 17 22

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30 798—Division B—Succession de David H. Syme—Attendu que Mme Mary A. Syme, femme de Frederick J. Syme, une résidente de la ville et de l'Etat de New York, gardienne du mineur Sydney Allen Syme, a fait application à cette cour, pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit mineur.

Avis est ici donné à qui cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.

Nouvelle Orléans, 1er, 2 avril 1891.

HUGUES J. LAVERGNE, Député greffier.

5avril—3f en 30j

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 32,726—Division "E"—Wm Baumgartner vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William Baumgartner comme membre de la raison sociale ci-devant existant entre Alvis C. Stumpf et le dit insolvable, sous le nom de "Southern Furniture Manufacturing Company, Limited", et comme successeur de la dite société et individuellement soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le SAMEDI, 2me jour de mai 1891, à 11 heures A. M., afin que le dit insolvable leur rende ses biens et un état de ses affaires, obtenir d'eux sa décharge de dettes, qu'un syndic soit élu, et que toutes autres affaire soit considérées par eux si c'est nécessaire, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 avril 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

Jas. D. RANKIN, Député Greffier.

17avril—3f en 3 sem

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 AVRIL—CLASSE No 191
Tirage de 4 heures P. M.

65	5	49	23	70	78	74	54	7	3	20	46	40

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 18 avril 1891—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prést. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prést. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prést. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 MAI 1891.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de..	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,	100,000
1 Lot de..	50,000,	50,000
1 Lot de..	25,000,	25,000
2 Lots de..	10,000,	20,000
5 Lots de..	5,000,	25,000
25 Lots de..	1,000,	25,000
100 Lots de..	500,	50,000
200 Lots de..	300,	60,000
500 Lots de..	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de..	$500, soit	$50,000
100 Lots de..	$300,	30,000
100 Lots de..	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit	$99,900
999 Lots de $100,		99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur encore et sans CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une moitié d'intérêt indivis dans des propriétés de valeur du premier district.

Bernard Klotz vs Charles Macready et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,551.—En vertu d'un writ de fieri facias contre le plaintif, Bernard Klotz, et en faveur de la succession de Margaret Haughery et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis de Bernard Klotz aux propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce Poydras et Lafayette, mesurant vingt-et-un pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné, le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit ilet, borné par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros onze et douze et mesurant, au pied américain, vingt-un pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur, d'une rue à l'autre, de cent trente pieds quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-huit pieds sur le côté vers la rue Poydras, ainsi que le dit lot figure sur un plan fait par C. A. DeArmas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 21 du livre de plans No 7, de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leurs appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1 avril—1 8 15 22 29—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

Michael McQuade vs Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 27,139.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Cinq certains terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente [30] pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq [105] pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendant à un morceau de terre, trente [30] pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'ilet No 20 borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire, le 23 décembre 1870, chacun, trente [30] pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq [105] pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Finnegan, par acte pardevant H. E. Ker, notaire, le 20 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. A. Voigt vs J. J. Losch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,007—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de John J. Losch à la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans l'ilet borné par les rues Union, Bacchelle, Grands-Hommes et Craps, Troisième District, mesurant, mesure pleine, cinquante pieds de face à la rue Union sur cent quarante-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Et particulièrement son usufruit à vie de la dite propriété d'après un jugement de la Cour Civile de District, rendu le 13 novembre 1890, dans la succession de Mme Margaret Buhler, épouse de John J. Losch, No 31 341, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

31mars—31—avril 7 14 21 28—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil,

Du local No 47 rue Conti, coin Pas-Des Cottages désirables Nos 905, 907 et 909 rue Magasine; et

De la magnifique Résidence connue comme le No 205 rue Huitième, coin de la rue Chestnut.

Plans devant être exposés à la Bourse.

John T. Hardie et als. vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, le tout ensemble et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie.

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le 2me District, carré d'ilet borné par les rues Conti Chartres, St-Louis et le Passage de la Bourse; il forme le coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, mesurant, plus ou moins, dix sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur et façade Passage de la Bourse, de cinquante-cinq pieds.

Les améliorations qui y sont consistent de cette bâtisse en briques à trois étages, solidement bâtie, connue comme le No 47 rue Conti, maintenant occupée comme café, avec un bon loyer.

2° Trois certains terrains situés dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Toledano, Magazine et Camp, et désignés par les Nos 4, 5 et 6, et mesurant comme suit: le terrain 4 trente-deux pieds de façade rue Magasine, sur cent-soixante-un pieds huit pouces de profondeur, le tout plus ou moins et les terrains 5 et 6 mesurant, chacun, trente-deux pieds de façade rue Magasine, sur cent seize pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les bâtisses sur les lots Nos 4 et 5 consistant de ces beaux cottages Nos 905 et 907 rue Magasine, et les bâtisses sur le lot No 6 de ce magnifique cottage à un étage, avec bâtisse dans le fond à deux étages, connu comme No 909 rue Magasine.

3° Quatre certains terrains situés dans le dit quatrième district, dans le carré d'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20, sur un plan de Moellhausen, voyer, le 4 mai 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément au plan. Les dits terrains 17 et 18, chacun, trente-un pieds onze pouces de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; et les terrains 19 et 20, chacun trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 20 forme le coin des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations sur cette propriété forment cette très attrayante et désirable résidence, connue comme No 205 rue Huitième, avec de beaux jardins et terrains; étant une des plus belles propriétés du Quatrième District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

31 mars—7 14 21 28 avril—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un hangar recouvert en fer.

Annie A. Hale, femme de Joseph P. Hale vs James M. Hennessey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,583—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 27 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un hangar recouvert en fer, (à une distance d'environ 41 pieds de l'encoignure des rues Magasine et Julie) rue Julie entre les rues Magasine et Camp (la rue derrière étant la rue St-Joseph).

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 avril—15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur.

MEUBLES! MEUBLES!

Albert Brignont vs Nellie Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,804.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 28 avril 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison de valeur, installations, divers, etc., etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 avril—17 28 28

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente positive pour opérer un partage.

PLACEMENTS D'ARGENT

—EN—

Maisons de résidence de choix, bien situées, et de sites convenables pour y bâtir,

Dans la section la plus favorisée de la partie inférieure du Sixième District.

No 865 rue Carondelet, coin Constantinople.

—ET—

No 130 rue Peniston, coin Chestnut,

—ET—

No 144 rue Peniston, coin Colisée.

Sites attrayants pour qu'on y bâtisse

—ET—

Terrains vagues de choix

Rues Carondelet, Gén. Taylor, Constantinople et Baronne.

Dans l'affaire de ALICE C. HALE, épouse, et als. vs. RUTH A. STURTEVANT, veuve et als.

No 31,203—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un et conformément à un jugement et une pétition rendus le 6 avril 1891 et signés le 10 avril 1891, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° L'attrayante maison de résidence en bois à deux étages et quatre beaux terrains No 130 rue Peniston, coin Chestnut, dans le carré d'ilet borné par les rues Général Taylor et Colisée, Sixième District de cette ville, à distance du trottoir, ayant galeries doubles de façade, corridors au-dessus et au dessous, salon, boudoir et salle à manger, office et cuisine en bas et quatre appartements à coucher bien aérés au premier étage, compartiments pour bois et charbon, poulailler, citernes doubles et spacieuses, cour plantée d'arbres fruitiers et donnant de l'ombre, etc.

Les terrains sont désignés par les Nos 12, 13, 14 et 15, sur un plan annexé, pour référence, à un acte passé pardevant W. McC. Jones, ancien notaire de cette ville, le 10 oct. 1868. Les terrains se touchent et mesurent comme suit: Les terrains 12, 13 et 14 mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Peniston, sur 95 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 12 forme le coin des rues Peniston et Chestnut, et le terrain No 15 mesure 32 pieds 7 pouces et 3 lignes de façade sur la dite rue Peniston, sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles. Dans une des sections les mieux choisies de la partie inférieure du Sixième District, et faisant face à une rue admirablement bien couverte de gravier, ayant un vaste terrain et un voisinage agréable. Cette maison de résidence de choix se recommande aux personnes qui tiennent maison. Loué à bail jusqu'au 1er octobre 1891.

2° Le cottage de résidence simple bien situé et désirable, en bois, et deux terrains Nos 144 rue Peniston, coin Colisée, dans les mêmes district et carré d'ilet que la propriété premièrement décrite, à distance du trottoir, ayant jardins devant et sur le côté, avant galerie de devant, salon, chambres à coucher, office, salle à coucher octogone, cuisine, deux citernes, auvents et cour pavée. Les dits terrains se touchent et sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. McC. Jones, anciennement notaire en cette ville, le 10 octobre 1868 et mesurant chacun 32 pieds de façade rue Peniston sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 1 forme le coin des rues Peniston et Colisée. La rue Peniston est parfaitement pavée. Le terrain est planté de fleurs, d'arbrisseaux et d'arbres ombreux. Loué à bail jusqu'au 1er octobre 1891.

3° Quatorze (14) certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; et tous les droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Carondelet Baronne, Constantinople et Général Taylor, désignés par les Nos de 1 à 14 inclusivement au carré No 70 et se touchant tous. Ils mesurent comme suit: les terrains 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds, 5 pouces de façade rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 5 et 6 mesurent, chacun, 30 pieds, 4 pouces de façade rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds, 5 pouces de façade rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 11 mesure 30 pieds de façade rue Baronne, sur 121 pieds 9 pouces de profondeur dans une ligne et 121 pieds 6 pouces dans l'autre ligne. Le terrain No 12 forme le coin des rues Baronne et Général Taylor, et mesure 24 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Baronne, sur 121 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 11, et 121 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Général Taylor, avec une profondeur à l'arrière de 40 pieds 10 pouces 2 lignes et 2 points. Le terrain No 13 mesure 30 pieds 7 pouces de façade rue Général Taylor, sur 74 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 13, et 78 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la limite opposée avec une profondeur de 30 pieds et 4 pouces. Les terrains ci-dessus décrits et leurs améliorations seront vendus subdivisés, conformément au plan exposé au lieu de la vente et de la façon suivante, savoir:

A. La résidence en bois, à deux étages, très-agréable et coquet, ayant un retrait sur la rue, avec grands balcons doubles sur la façade et au-dessus du rez-de-chaussée et au premier à aux salons doubles, bibliothèque, grande salle à manger, cuisine, office annexé au rez-de-chaussée, quatre excellentes chambres à coucher, chambre à bain, chambres dans les dépendances au premier, grande mansarde contenant 3 chambres finies; en outre un bâtiment détaché à deux étages dans le fond de la maison principale, contenant quatre chambres, avec hangars, citernes, etc. Le terrain est vaste, il mesure 60 pieds de face à la rue Carondelet sur 152 pieds de profondeur et face à la rue Constantinople; il comprend la partie antérieure des lots 1, 2, 3, 4 et 5 ci-dessus décrits. Il est garni de plates-bandes de plantes diverses et d'arbres donnant de l'ombre. La propriété n'est éloignée que d'un ilet de l'avenue St Charles; elle est très commode, très bien aménagée et située dans un quartier très recherché pour résidences.

B. Le splendide emplacement pour bâtir, touchant à la propriété ci-dessus, rue Carondelet, entre les rues Constantinople et Général Taylor, mesurant 60 pieds de face sur 152 pieds de profondeur, et composé du fond des dits lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5, ci-dessus décrits. Ceux qui recherchent un endroit désirable pour une maison moderne ne devraient pas manquer cette occasion. Le voisinage, parfaite comme amélioré, est irréprochable.

C. Les cinq magnifiques lots à bâtir, coin Constantinople et Baronne, mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Constantinople par 120 pieds de profondeur, et portant les Nos 6, 7, 8, 9 et 10, ci-dessus décrits.

D. Les deux lots parfaitement situés, coin Baronne et Général Taylor, portant les Nos 11 et 12, et mesurant le nombre de pieds indiqué plus haut. Ces lots sont bien remblayés et font face au site du Bicycle Club.

E. Et deux autres excellents lots, dans la rue Général Taylor entre Baronne et Carondelet, portant les Nos 13 et 14 et mesurant le nombre de pieds indiqué plus haut. Voir les plans à la Bourse pour les subdivisions et les dimensions détaillées.

Conditions—Un tiers au plus, au choix de l'acquéreur, comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1891 et feront le dépôt ordinaire au comptant de 10 pour cent pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 avril—14 15 19 26—2 9 16 mai

Propriété Rémunérative.

Résidences Doubles à Deux Etages

Nos 65 et 67 rue Derbigny, et 204 rue Conti près Derbigny.

Succession de M. et Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,275—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune. — SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 17 mars, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessous décrite, à savoir—

1° La résidence en bois, double, à deux étages et d'un bon rapport, Nos 65 et 67 rue Derbigny, près Conti, ayant 6 chambres, galerie de façade et citerne de chaque côté, allée de côté au No 65, une grande cour de côté au No 67, chacune bien pavée et se louant à raison de $28 par mois. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, No 219, désigné par la lettre B sur le plan ci-dessus mentionné de Edgar Pilié, d'après lequel le dit lot B mesure, mesure américaine, 50 pieds de face à la rue Derbigny, 27 pieds sur une première profondeur sur le côté vers la rue Conti, de là 4 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Bienville, de là 27 pieds à une ligne à l'arrière, lequel mesure 45 pieds 4 pouces, et 54 pieds de profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Bienville.

2° Le cottage No 204 rue Conti, contenant 2 chambres, hangars et grande cour de devant, et décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilets 219, borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Derbigny, désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 5 décembre 1890, et annexé à un inventaire fait pardevant F. J. Aleix, notaire, le 6 décembre 1890, dans l'affaire de la susdite succession, le dit lot "A" mesurant, mesure américaine, vingt-sept pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds deux pouces et deux lignes, entre lignes parallèles. Loyer, $8 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Verrerie et partie du contenu d'un Bar-room.

Frederick Buerkle vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 30,492.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé, signé le 31 mars par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus nommée, je procéderai à la vente, à ma salle de vente, No 48 rue Royale MERCREDI, 22 avril, à 11 heures A. M.—Un lot de verres et une partie du contenu d'un Bar-room.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

12avril—12 18 22

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 109 et 109 1/2 Avenue Jackson.

Entre les rues Annonciation et Chippewa

Dans l'affaire de

John C. McGee et als vs Anna E. Burns et als.

Vente pour un partage.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendus le 20 mars 1891, et signés le 2 avril 1891, Dossier No 32,494, dans l'affaire de John C. McGee et als vs Anna E. Burns et als. pour opérer un partage, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Jackson, les rues Joséphine, Annonciation et Chippewa, désigné par le No 10, lequel mesure, en mesure française, 30 pieds de face à l'Avenue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, en en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à l'Avenue Jackson sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, toutes plus ou moins, d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un joli et confortable cottage double en bois et couvert en ardoises ayant de chaque côté 5 chambres, hangars, citerne, allées et cours pavées, etc. le tout en bon état, et donnant un loyer de $13 par mois chaque côté et connu comme les Nos 109 et 109 1/2 avenue Jackson.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de garanties usuelles; 10 0/0 devront être payés comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes de 1891 en outre de l'enchère.

Acte de vente pardevant Jno Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 avril—19 26—mai 3, 10, 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Jolie Propriété-Cottage

Rue Robert,

Entre les rues Tchoupitoulas et Jersey.

Sept Terrains de choix convenables pour y bâtir

Coin des rues Eléonor et Annonciation.

—Dans l'affaire de—

William Zinsel & Jacob Zinsel vs. J. W. Klopper, tuteur datif.

Dossier No 32,320.

A long crédit.—A l'encan!

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur. — Bureau No 13 rue Carondelet. — SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. T. W. C. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, rendus le 20 mars 1891 et signés le 26 mars 1891, Dossier 32,320, dans l'affaire de William Zinsel et Jacob Zinsel vs. J. W. Klopper tuteur datif, à long crédit, à l'encan, il sera vendu—

UN COTTAGE HOME.

1° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré No 132 (anciennement No 9) Faubourg Avart borné par les rues Tchoupitoulas Jersey ou Annonciation, Robert et Soniat, lesquels se touchent, et sont désignés par les Nos 9 et 10, ils mesurent comme suit:

Le terrain No 9 mesure 30 pieds de façade rue Robert, sur une profondeur de 125 pieds.

Le terrain No 10 mesure 30 pieds 2 pouces de façade rue Robert sur une profondeur de 125 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, ayant 4 chambres, citerne et puits, écurie avec 7 stalles pour chevaux.

SEPT TERRAINS DE CHOIX PROPRES A BATIR.

2° Sept certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par l'avenue Nashville et les rues Tchoupitoulas, Eleonor et Annonciation [anciennement Preston] désignés par les Nos de 11 à 17 inclusivement; ils se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 17 forme le coin des rues Eléonor et Annonciation et mesure 28 pieds 6 pouces de façade rue Eléonor, sur une profondeur de 163 pieds.

Les terrains Nos de 11 à 16 inclusivement mesurent chacun, 28 pieds 7 pouces de façade rue Eléonor, sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après des plans que l'on peut voir sur les lieux de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 payable comptant sur les lieux, et le paiement des taxes de 1891, acceptées en sus de l'enchère par l'acquéreur.

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais des acquéreurs.

1 avril—1 5 12 19 26—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un emplacement de choix pour bâtir avec bâtisses en bois à deux étages,

No 601 rue Carondelet, entre les rues

Terrains 48x120 pieds.

Dans l'affaire de

Marie Agnes Guiffria vs Catherine Mc-Walters et als.

Pour un partage.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet. — SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commercial, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 12 mars 1891 et signé le 19 mars 1891, Dossier No 32,168 dans l'affaire de Mary Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als, pour un partage, il sera vendu, à l'enchère publique—

No 601 RUE CARONDELET.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 246, borné par les rues Carondelet, Baronne, Deuxième et Troisième, lequel comprend tout le lot primitif No 6 et la partie supérieure du lot primitif No 7, et mesure ensemble 42 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot d'après un plan peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois recouverte en ardoises à deux étages, ayant 6 chambres, convenable pour une cuisine, bâtisse dans le fond, cl erne, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans du jour de la vente, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de garanties usuelles, 10 pour cent comptant sera payé sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1891 en outre de son enchère.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 25

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

COTTAGE EN BOIS,

No 94 rue Howard, près Gravier.

Succession de John M. Reich.

No 32,534—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 9 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage en bois No 94 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido (carré borné par la rue Freret) bâti retiré de la banquette, offrant la facilité de jardins sur le devant et sur le côté, et contenant deux chambres et cuisine, citerne, hangar, etc. Le terrain mesure 28 pieds 4 pouces de face rue Howard sur une profondeur de 98 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

2° Et le même jour, sur les lieux ci-dessus, à 2 heures P. M., il sera vendu à l'enchère publique, tous les effets mobiliers consistant en meubles de maison, etc, d'après un inventaire sans gistré.

Conditions—Pour les meubles, comptant: et pour la propriété un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurité usuelle. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 avril—4 11 18 25—2 9 mai

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE GRANDE VENTE.

Tout le Contenu de L'Etablissement de feu Mme Chas Potthoff, No 96 rue du Camp.

Consistant en Huiles, Peintures, Brosses, Vernis, Vitrines, etc., Comptes à recevoir et Comptes ouverts.

Succession de Mme Charles Potthoff.

No 29,833—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau 164 rue Commune—MERCREDI, 29 avril 1891, à 11 heures A. M., au No 96 rue du Camp, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 avril 1891, il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu du dit magasin d'huiles, peintures, brosses, vernis, etc., comptes à recevoir et comptes ouverts.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

16 avril—18 21 28 29

LE FRANCO-LOUISIANAIS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 100 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENTS SURS

—ET—

BONNES RÉSIDENCES

—DANS DE—

JOLIS COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES.

671, 673 et 675 rue Constance,

Entre les rues Foucher et Antonine.

TERRAINS BONS POUR BATIR

—DANS LES—

Deuxième et Quatrième Districts.

Succession de M. M. Bell.

No 31,048—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la cour ci-dessus, Division "A," daté le 9 avril 1891 et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Le joli Cottage-résidence à double corps de logis, en bois, No 675 rue Constance, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasine, Antonine et Foucher, ayant cinq chambres, allée de côté, sur chaque côté, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan par Reizenstein, voyer, annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire, daté le 15 mars 1873, et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur 125 pieds de profondeur.

2° Le charmant Cottage-résidence à double corps de logis, en bois, No 673 rue Constance, adjacent à la propriété décrite ci-dessus, et situé dans le même district et ilet, contenant cinq chambres, allée de côté sur chaque côté, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3, sur le plan mentionné ci-dessus, et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur 125 pieds de profondeur.

3° Le Cottage-résidence simple, en bois, No 671 rue Constance, adjacent à la propriété décrite ci-dessus, et dans le même district et ilet, contenant plusieurs chambres, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par le No 2 sur le plan ci dessus, et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur 125 pieds de profondeur.

Ces résidences sont situées dans un voisinage tranquille, respectable, et qui s'améliore, avec une ligne de chars urbains devant, un ilet de la rue Magasine, avec double ligne de chars, et à proximité des églises, des marchés et des écoles. La rue Foucher est pavée avec du gravier. Ce sont de bonnes résidences ou de bons placements d'argent.

4° Un certain lot de terre, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet 758, borné par les rues Washington, Quatrième, Freret et Locust, désigné par le No 4, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, et mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Freret sur 100 pieds de profondeur.

5° Un certain lot irrégulier de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 314, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Rocheblave et Tonti, désigné par le No 5, sur un plan de De Pouilly, voyer, daté le 26 octobre 1866 déposé au bureau de W. J. Cast ll, ex-notaire et mesurant 38 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe, 96 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, 169 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Tonti et 161 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Rocheblave.

Termes.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1, ou 1 et 2 ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, contre des billets spécialement garantis par hypothèque, lien et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. 5 pour cent frais d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées pour le montant de la portie à crédit, et les polices devant être transférées au détenteur des billets. Les actes de vente devant renfermer la clause de non aliénation et de vente sans estimation et toutes autres clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera payé par les acquéreurs au moment de la vente. Les acquéreurs auront droit aux levées, seulement à partir de la date du jugement de la propriété du jour de la signature de l'acte de vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, Esq. notaire.

12avril—12 16 25 mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

D'un grand fonds de Marchandises de fantaisie,

Matériaux d'artistes, Livres, Papeterie et Tableaux.

E. & S. Westhoff vs. Leurs Créanciers.

No 31,649.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10, rue Carondelet—MARDI, 21 avril 1891, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D, signé le 17 février 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus les marchandises ci-après décrites, au local No 15 rue de Chartres, entre Canal et Douane.

Tableaux pour cadres, papier importé et de la fabrique, cadres, aquarelles, teintures, pinceaux, peintures à l'huile et à l'eau, livres de dessins, chinoises, modèles, cadres pour portraits, gravures, couleurs en oneilles, cire, couleurs en cire, velours, bandes, ouvrages à l'aiguille, cartes de Noël et d'anniversaire, verre, chevalets, boîtes à dessins en fil de fer, compteurs, crayons et vitrines.

Conditions—Comptant avant livraison.

10 av—10 11 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle maison de résidence à deux étages, en bois

—ET—

QUATRE TERRAINS,

Coin S. Ouest de l'Avenue Atlantic et de la rue Eliza, Alger.

Succession de Mme Susane V. Strange, épouse de Newell Tilton

No 27,965.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour, Division D, en date du 7 mars 1891, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite:

La belle maison de résidence bien bâtie en bois à deux étages, No 69 avenue Atlantic, au coin de la rue Eliza, ayant corridors et onze chambres, maison de dépendances, écurie, etc. Le terrain se compose de quatre terrains dans le 5me District de cette ville [Alger] désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, du carré d'ilet 11, borné par les avenues Atlantic et Pacific et les rues Alix et Eliza, d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de Jas. Graham, ancien notaire. Les dits terrains se touchent et mesurent comme suit: le terrain No 12, 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade avenue Atlantic, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de façade rue Eliza, entre lignes parallèles, et forme l'angle de l'avenue Atlantic et de la rue Eliza. Les terrains 9, 10, 11, chacun, 31 pieds 7 pouces de façade avenue Atlantic, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La propriété est à proximité du chemin de fer Southern Pacific des [ferries] bacs à vapeur, marchés, etc., et serait excellente comme demeure ou placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ou un, deux et trois ans de crédit en paiements égaux annuels pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au possesseur des billets.

L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de vente seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant H. L. Garland Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 mars—29—4 11 18 25 avril—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE RÉSIDENCE AVENUE DE L'ESPLANADE,

—ENTRE LES—

Rues Royale et Chartres.

Succession de Mme J. A. Chalaron.

No 30,994.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 19 mars 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après, à savoir:

1° La splendide résidence en briques à trois étages, No 60 avenue de l'Esplanade, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Royale, Chartres et Paix, désignée par le No 15.

Le lot de terre mesure 35 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 106 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La résidence a une véranda en fer devant, corridor, salons doubles, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, et corridors et huit chambres à coucher, cabinets, lieux d'aisance et chambre à bain au second et troisième étages, toutes hautes spacieuses et bien aérées; citerne, hydrant et cour pavée.

2° Un certain lot de terre adjacent et situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, sur le côté le plus rapproché de la rue Royale, mesurant 36 pieds, plus ou moins, de face à l'avenue Esplanade sur 106 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

La propriété est dans une partie charmante de l'avenue de l'Esplanade, bien située comme résidence privée ou professionnelle.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les actes de vente devant renfermer toutes les clauses de garantie usuelles, le pacte de non aliénation, 5 pour cent frais d'avocat en cas de procédure pour la forclusion de l'hypothèque, les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant sur le prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Samuel Flower Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

22 mars—22 28—avril 4 11 18 25

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Commutator SIMON, chez Dussé, coin Dauphine et Dumaine. Sservit—

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Louis Binser.

No 31,469—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet. — SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1891, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° Trois certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C, dans le carré 13, borné par les rues Dauphine, Sauvé, Bourgogne et l'avenue Jourdan; les terrains A et B mesurant chacun, 50 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 159 pieds 1 pouce 2 lignes entre lignes parallèles. Le terrain C mesure 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de façade avenue Jourdan, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage ayant 4 chambres, citerne, etc. Le tout sera vendu d'après un plan de George de Armas, en date du 6 avril, 1891, actuellement à la Bourse pour qu'on s'y réfère.

2° 14 terrains situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros de 14 à 27 inclusivement, dans le carré borné par les rues Sauvé Bourgogne, Remparts et l'avenue Jourdan, mesurant comme suit: le No 14, 26 pieds 7 pouces 1 ligne de façade avenue Jourdan, sur une profondeur de 150 pieds. Les terrains de 15 à 19 inclusivement, mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de façade avenue Jourdan, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain 19 forme le coin de la rue Remparts et l'avenue Jourdan. Les terrains Nos de 20 à 26 inclusivement, mesurent, chacun, 25 pieds de façade rue des Remparts sur 133 pieds 4 pouces de profondeur.

Le terrain 26 forme le coin des rues Sauvé et Remparts; et le terrain 27 mesure 26 pieds, 7 pouces, 1 ligne de façade rue Sauvé, sur 150 pieds de profondeur. Le tout d'après un plan de Pilié et Marray, architectes et voyers, en date du 4 mars 1869, une copie lithographique duquel est déposée au bureau de Félix Grima, ancien notaire, le 15 mai 1869.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un et deux ans, en billets de crédit portant de 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assument toutes les taxes de l'année courante et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

11avril—11 18 19 25—mai 2 9 16 23

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété rue Claiborne, près de l'Esplanade, et terrains près du Chemin de la Métairie.

Succession de Robert J. Ker.

Cour Civile de District, Dossier No 30,615.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 25 avril 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 mars 1891—

Les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre d'une forme triangulaire avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le second district, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et le Chemin du Bayou—désigné par la lettre B, d'après un croquis-plan fait par Geo. H Grandjean, le 3 juillet 1887. Lequel lot mesure, d'après le dit croquis-plan, 60 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Claiborne 61 pieds 8 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, 30 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade et 18 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne vers le Chemin du Bayou.

2° Seize lots de terre situés dans le même district, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'ilet compris entre les rues St David, St Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton. Lesquels lots mesurent Nos 1 et 16 chacun 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton, les lots Nos 2 à 9 inclusivement 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton, en lesquels dits lots Nos 1 à 10 inclusivement ont 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 11 à 15, 120 pieds de face à la rue St Pierre sur 123 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur et le lot No 16, 32 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue St David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St Pierre.

Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions, comptant. Un dépôt de 20 pour cent est exigé.

Actes de vente pardevant L. A. Martinet, notaire.

25 mars—25 28—avril 4 11 18 25

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés immobilières de valeur dans le Sixième District.

Propriétés rapportant un bon loyer dans le Premier

1. La Résidence bien connue de B. Onorato, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, comprenant la résidence, un vaste terrain formant un magnifique jardin, des serres, des écuries, des dépendances et une collection extrêmement rare et coûteuse de palmiers, hêtres, rosiers, orchidées et autres plantes de valeur.

2. La Belle Résidence en briques à trois étages, avec écuries en briques, au No 212 rue Carondelet, entre St Joseph et Julia.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit.

No 32 076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Chas D. Stuart, encanteur—SAMEDI, le 9 mai 1891, à la Bourse des Encanteurs il sera en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 2 avril 1891, nous vendrons à l'encan les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Les édifices et améliorations sur deux certains lots de terre, désignés par les Nos 15 et 16 dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Julie et St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de façade sur l'arondelet, sur 160 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ils sont bornés dans le fond par une allée de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue St-Joseph et commune aux deux lots et à d'autres; ensemble avec les droits titres et intérêts du présent vendeur dans les deux lots dits lots et de l'allée par l'Asile Poydras des Orphelines à W. B. Montgomery, ses héritiers et représentants (expirant le 26 février 1906, conformément à un acte passé pardevant T. O. Stark, notaire, le 14 mars 1856, dans lequel, entre autres choses, il est stipulé que l'Asile, à l'expiration du dit bail, prendra les édifices et améliorations bâtis sur les dits lots en payant leur valeur du moment (26 févr er 1906) à la personne qui possédera alors comme propriétaire les dites améliorations.

Les améliorations comprennent une splendide maison de résidence en briques à trois étages; le bâtiment principal contient au rez-de-chaussée un grand vestibule, un salon, une chambre à coucher, un antichambre, une salle à manger et un salon de réception, un office, etc.; le premier étage (second floor) renferme 3 chambres à coucher, un grand et un petit cabinet, un antichambre, une chambre à bain avec baignoire, appareil à douche, etc., au grand complet, même distribution au deuxième étage (3rd floor). Aussi—une cuisine en briques à trois étages contenant environ 7 chambres, et munie d'un beau range. Aussi, une écurie et remise à deux étages, avec deux belles chambres bien achevées à l'étage supérieur; en outre, chambre à charbon, waterworks, tuyaux de distribution d'eau chaude et d'eau froide dans toutes les parties de la propriété; lieux à l'anglaise à tous les étages, cours pavée en pierres, etc., etc.

La propriété est une des demeures les plus riches, les plus luxueuses de la rue Carondelet, artistement décorée partout, ayant un beau jardin de fleurs sur le côté, une belle, élégante entrée avec escaliers et manteaux de cheminées en marbre, un balcon en fer d'ornement, faisant face à la rue Carondelet et sur un côté de la propriété; enfin la propriété réunit tous les agréments modernes connus; elle est élégante et confortable, une complète description de laquelle ne saurait être donnée dans un espace aussi exigu et on peut être apprécié que si on la visite en personne.

La vente sujette à un bail expirant le 30 septembre 1892 au taux de $1500 par an, payable mensuellement.

La propriété dans le carré d'ilet borné par l'avenue St-Charles, l'avenue Peters, les rues Octavia et Jennet, ayant une façade avenue St-Charles de 140 pieds 7 lignes sur 353 pieds 10 pouces de profondeur, du côté de l'avenue Peters, et 135 pieds sur la limite inférieure. La maison à deux étages et un attic: elle est admirablement finie, réunissant tous les agréments modernes tels que: connexions électriques, tables à conversation, eaux chaude et froide partout, etc. Toutes les chambres sont richement tapissées. Le salon est fini au bois de cerisier; la salle à manger en chêne; le grand corridor entièrement en chêne et un riche escalier en chêne complète la somptuosité de la propriété. Au premier palier il y a aussi une chambre à coucher, une bibliothèque, des chambres à domestiques, une salle à manger des enfants, etc. Dans le petit corridor des qui conduit au second étage un autre escalier conduisant au second étage. Sur le second palier sont quatre chambres à coucher confortables, un joli boudoir, des cabinets à linge finis en bois de cèdre, une chambre à bain et un corridor—un confortable attic ayant une grande chambre pour domestique, ce qui complète une belle résidence. Il y a une belle écurie au milieu du terrain ayant des stalles pour chevaux, remise pour voiture, chambre à fourrage, chambre à bois et à charbon et trois chambres à domestiques. En outre de cela, à l'extrémité du jardin, est un poulailler et une écurie, aussi un hangar pour vaches, ayant deux entrées, l'une, porte et entrée pour voiture avenue St-Charles et rue Octavie.

La propriété possède un magnifique approvisionnement d'eau, un puits fonctionnant au moyen d'une machine à gaz, il y a aussi un hydrant et quatre grandes citernes. Le terre est admirablement tracée et embellie par les plus rares et les plus coûteuses plantes qui se puissent trouver sur une propriété privée. Il y a un grand bassin au centre du jardin, communiquant avec d'autres grands bassins dans deux serres. Dans lesquelles se trouvent de nombreux poissons (gold fish). Entr'autres attraits de l'endroit sont sept magnifiques serres renfermant des plantes les plus rares, les plus coûteuses, notamment une variété de valeur, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste en billets de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue; l'acte portant toutes les clauses de garantie usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être tenues assurées. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur le moment de la vente.

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gearty, notaire aux frais des acquéreurs. Voir les plans à la Bourse.

5 avril—5 11 18 25 26—mai 2 9 7 16

VENTES A L'ENCAN,

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence élégante avec vaste terrain,

No 299 rue Jackson coin Brainard.

Et cottage avec carré d'ilet à Carrollton.

A l'encan, à crédit ou comptant.

Succession de Mme Margaret W. McComb, Veuve de Henri T. Bartlett.

No 31,817—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du et signé dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 24 mars 1891, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir:

1° La belle maison de résidence No 299 rue Jackson, dans le Quatrième District carré d'ilet borné par les rues Jackson, Brainard, Baronne et Joséphine. Le terrain mesure 63 pieds 4 pouces de façade rue Jackson, sur 159 pieds de profondeur et de façade rue Brainard. La maison a un grand corridor, grand salon, petit salon, plusieurs chambres, chambre à coucher, gaz et installation, écurie à l'arrière. Tout le confort, tous les agréments, et conviendraient à une grande famille. La propriété est située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Possession et loyer réservés jusqu'au 1er juillet 1891. Des billets pour visiter les lieux doivent s'obtenir des encanteurs.

2° Le carré d'ilet à Carrollton. Septième District de cette ville, borné par les rues Upperline, Jackson, Plum et Quatrième ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Le dit carré se compose de quatorze terrains numérotés de 7 à 20 inclusivement, et les mesures sont celles des plans qui seront exhibés au moment de la vente. Les améliorations consistent d'une maison de résidence à un étage avec attic, ayant corridor, onze chambres en tout, écurie, etc., terrain planté d'arbres fruitiers.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du prix de l'achat à un et deux ans de crédit, payable en sommes égales, avec intérêt à 7 pour cent par an à partir du 1er juillet 1891, pour la propriété rue Jackson, et à partir du jour de la vente, pour la propriété de Carrollton, devra être garanti par lien et privilège du vendeur, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, transfert de la police d'assurance, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront paiement des taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Morgan Gurley, notaire.

29 mars—29—avril 1 8 15 22 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue Girod, entre les rues Camp et Magasine, à l'encan.

Succession de John L. Sterry.

No 10,286—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 15 avril 1891, il sera vendu à l'encan.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Camp et Magazine, désigné par le No 15 et mesurant 25 pieds de face à la rue Girod sur 129 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Camp et au fond par une allée commune au dit lot et autres.

Termes de la vente.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, garantis par hypothèque, lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente renfermant toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du montant de son enchère, du paiement de toutes les taxes pour cette année 1891 et déposera dix pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, Esq., notaire.

16avril—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux corps de logis à deux étages Nos 113 et 113 1/2, rue Gaiennie, entre Camp et Magazine.

A l'encan.

Succession de H. A. Bourgeois.

No 31,902—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 20 mars 1891, il sera vendu à l'encan.

La résidence à deux corps de logis et avec deux étages Nos 113 et 113 1/2 rue Gaiennie entre Camp et Magazine; le terrain mesure 36 pieds de face sur une profondeur de 60 pieds au pied français. La propriété se trouve dans un voisinage bien établi avec communications faciles aux affaires.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an, en billets d'acquéreur, privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, et les honoraires usuels d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et tout le montant des assurances et transfert de la police au porteur des billets et toutes les clauses usuelles de garanti. L'acquéreur assumera toutes les taxes de l'année 1891 et un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE.

PROPRIÉTÉ

Dans le Garden District.

La Résidence Double à Deux Etages

Au coin du sud-ouest des rues Quatrième et Constance.

Rapportant un joli revenu.

Vente péremptoire à l'encan.

Succession de Veuve Jane Bogart.

No 31,987—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 27 février 1891, et signé le 5 mars 1891, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après à savoir—

La résidence double à deux étages Nos 136 et 138 rue Quatrième, au coin sud-ouest de la rue Constance, décrite comme suit—

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné Par le numéro municipal 129, borné par les rues Quatrième, Washington, Constance et Magazine. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par les lettres "O" "P," sur un plan dressé par Edgar Pilié, le 22 janvier 1881, et mesurant, en mesure américaine, 59 pieds 1 pouce de face à la rue Quatrième, 49 pieds 1 pouce de large dans le fond, 128 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Constance, et 128 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de l'autre côté. Le dit morceau ou portion de terre est composé du lot No 1 et d'une partie du lot No 2, les deux lots figurant sur un plan de B. F. Nichols, daté le 8 avril 1848, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire. Les bâtisses sur le dit morceau ou portion de terre comprennent la résidence double en bois à deux étages désignée par les numéros de rue 136 et 138 rue Quatrième, rapportant plus de $700 par an sur baux et loyers.

Conditions de la vente—Comptant, ou sur termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en coupons égaux payables dans un et deux ans de la date de l'adjudication, garantie par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les conditions et clauses usuelles pour garantir le paiement des dits billets en principal, intérêt, frais d'avocat et autres frais.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1891, sur et au-dessus du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Propriété centrale de choix,

Nos 228, 228 1-2 et 230 rue Magasine, entre les rues Delord et St-Joseph.

Succession de Bernard Flynn.

No—, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1891 et rendu dans la susdite succession.

La bâtisse en briques substantielle, à un étage, centralement située, Nos 228, 228 1/2 et 230 rue Magasine, avec grand hangar devant, et contenant en tout 3 chambres dans la bâtisse principale et 6 chambres dans une bâtisse à deux étages détachée à l'arrière, 3 cours et ..., et cour pavée de large. Le lot est connu comme le lot No 1 dans l'ilet borné par les rues Magasine, Foucher, Delord et St-Joseph, d'après un plan par J. Pilié daté le 26 mai 1833, et déposé dans les archives de Félix de Armas, Esq., ... ex-notaire en cette ville. Le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Magasine sur 119 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans le centre du grand district manufacturier et bien peuplé, et cette grande propriété se recommande à l'acheteur.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ... et ... l'acquéreur assumera les taxes ... 1891 en sus du prix ...

Les actes de vente pardevant ... notaire, aux frais des ...

11avril—11 18 25—mai 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Quincaillerie! **Faïence!**

Vente positivement sans limites.

De l'immense stock du magasin de quincaillerie et de faïence, No 222 rue Royale, comprenant une grande variété de poêles pour cuire et se chauffer, ustensiles de cuisine, garnitures de feu, outils pour charpentiers et jardiniers, garde-feu en fil de fer, coffres à thé, clous, serrures, charnières, tuyaux en plomb, tuyaux et cordes pour poêles, moulins à café, fourneaux, pelles, haches, chaudières en cuivre, brosses pour peindre, fils de fer, faïences, poteries européennes, verrerie, ferblanterie, lampes et autres articles trop longs à énumérer et utiles pour un ménage.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—MARDI, 14 avril 1891, à 10 heures et demie A. M., et sera continuée chaque jour successif jusqu'à ce qu'on ait disposé de tout le stock au No 222 rue Royale entre St Philippe et Dumaine, sera vendu à l'encan tout le contenu du dit magasin.

Conditions—Comptant sur livraison.

11 avril—11 12 14

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle Liste de Propriétés de valeur,

Dans les Quatrième et Sixième Districts,

A des conditions libérales, à l'encan.

La propriété de valeur No 793 rue Tchoupitoulas;

La propriété de valeur No — rue Première;

La propriété de valeur Nos 104 et 106 rue Aline;

2 Lots de terre de valeur rue Water;

Un certificat donnant droit au porteur à une valeur de $900 de bons de la Louisiana Brewery.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 32,121.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 195 rue Gravier—SAMEDI 2 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 32,121, daté le 26 mars 1891, dans l'affaire de succession de Mme Catherine Schreiber, décédée, à l'encan il sera vendu

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée, Rousseau, Seraparu et Première, et mesurant 20 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade à la rue Seraparu de 106 pieds et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Seraparu, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, connu comme le numéro 793 rue Tchoupitoulas.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Live Oak, maintenant Constance, Laurel et Philip, et mesurant 32 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 122 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un Cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 144 et 146 rue Première.

3° Un morceau ou portion de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aline, Constance, Foucher et Laurel et mesure 43 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Aline, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, connu comme les Nos 104 et 106 rue Aline.

4° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seraparu, Pleasant, Water ou Public Landing et Levée ou Tchoupitoulas, désigné comme lot No 3 et mesurant 25 pieds 5 3/5 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces 1 1/3 lignes de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas, sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces 4 4/5 lignes sur une ligne de côté et 86 pieds 4 pouces 5 4/5 lignes de l'autre côté de la ligne.

5° Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-devant décrite, désigné comme lot No 4 et mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue Water, 23 pieds de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces 5 4/5 lignes d'un côté et 87 pieds 7 pouces 5 3/5 lignes de l'autre côté de la ligne. Les mesures ci dessus sont plus ou moins en mesure américaine, d'après le récent plan fait par S. G. DeL'Isle, voyer daté le — avril 1891.

—AUSSI—

A la même heure et au même endroit pour le compte de la même succession un certificat donnant droit au porteur d'une valeur de $900 de bons de la Louisiana Brewery.

Conditions—Pour la propriété mobilière, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste en billets de l'acquéreur, ... pour cent seront payé comptant sur les lieux pour la vente.

Actes de vente pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1891.

29mars—29—avril 5 12 19 26—mai 2

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés de Choix situées dans le Second et Troisième Districts.

Charmante Résidence très élevée, formant l'encoignure sud-est des rues Esplanade et Villeré, récemment construite, No 311 rue de l'Esplanade.

Maison basse en briques, sur le Chemin du Bayou No 177.

Résidence à étage rue Tremé No 168.

La Propriété aussi à étage No 173 rue Tremé.

Succession de Dame Veuve P. M. Soye.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,541.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 mai 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1891, les propriétés suivantes, savoir

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, ilet No 501, borné par les rues de l'Esplanade, Kerlerec, Villeré et Marais, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Esplanade et Villeré, mesurant 33 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur et façade à la rue Villeré de 153 pieds. Ensemble une charmante résidence très élevée, environ 9 pieds d'élévation, ayant galeries sur la façade et sur le côté, un grand corridor d'entrée sur le côté, salon double avec cheminées en marbre, six chambres à coucher et plusieurs cabinets, lavabos adoptés (stationery wasstand) aux principales chambres à coucher, salle à manger et office; une autre bâtisse à étage attenant à la maison, ayant quatre chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., gaz dans toute la maison, et le tout en très bon état.

2° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, ilet No 137, borné par les rues Liberté ou Tremé, St-Claude, Ste Anne et Dumaine, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Liberté ou Tremé, sur une profondeur de 103 pieds 2 pouces 4 lignes. Ensemble une résidence à étage couverte en ardoises, ayant galeries sur la façade à chaque étage, huit ou neuf chambres, corridor fermé, cour carrelée, hangar, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.

3° Un autre lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 18 pieds 1 pouce de face à la rue Liberté ou Tremé sur 103 pieds de profondeur plus ou moins. Ensemble une résidence à étage couverte en ardoises, ayant galeries sur la façade à chaque étage, huit ou neuf chambres, corridor fermé, cour carrelée, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

4° Une certaine portion de terre située dans le Second District, ilet No 110, borné par le Chemin du Bayou, les rues du Quartier, Remparts et St-Claude; laquelle portion de terre commence à une distance de 151 pieds 11 pouces 6 lignes de l'encoignure St Claude et à 160 pieds de l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue des Remparts, mesurant, plus ou moins, mesure américaine, 40 pieds 9 pouces de face au Chemin du Bayou, sur une première profondeur du côté vers la rue St-Claude de 6 pieds 9 pouces et 3 lignes, de là sur une seconde profondeur de 161 pieds 5 pouces 5 lignes; de là sur une ligne courante à angle droit vers la rue des Remparts, 2 pieds 4 pouces 4 lignes; de là sur une autre profondeur de 24 pieds 1 pouce; de là sur une largeur sur la ligne du fond courant vers la rue des Remparts, 37 pieds 2 pouces 7 lignes; de là sur une ligne de côté vers la rue des Remparts, 192 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison double en briques avec de grands corridors de chaque côté, ayant six chambres, vestibule et galerie. Dans la cour une autre bâtisse en briques à étage de quatre chambres, cour carrelée, deux citernes, hangars, lieux d'aisance, hydrant, etc. Le tout en très bon état.

Pour plus de détails, se référer aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant sept pour cent jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assureront les propriétés et transféreront les polices d'assurance aux porteurs des billets. Les actes de vente contiendront la clause de non aliénation, de vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas où il faudrait intenter un procès pour la collection des dits billets; avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront et paieront en outre du prix d'achat les taxes de ville, d'Etat et de Levée pour l'année 1891, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant entre les mains de l'encanteur pour garantir leurs adjudications.

Les acquéreurs n'auront droit à leurs loyers que du jour qu'ils signeront leur vente.

Actes de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire.

11avril—11 18 25—mai 2 9 16

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans,

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction ... pour la sonorité ...